

Le quartier CAMBOURS, près d'un siècle d'histoire...

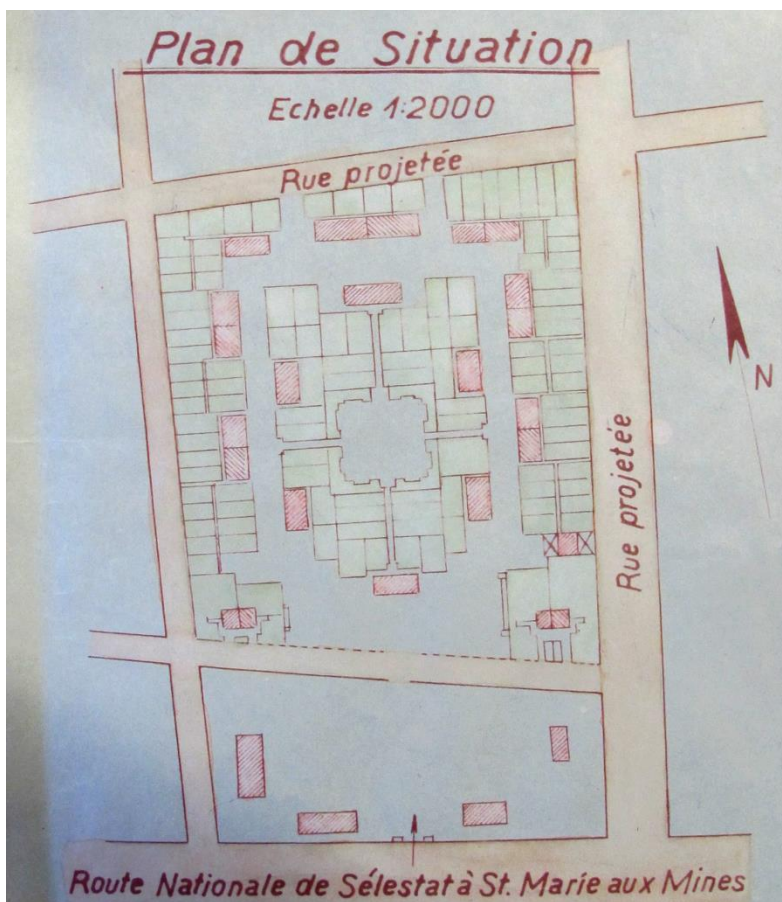
Un projet ambitieux pour Sélestat

Le 11 avril 1932, le Chef de bataillon ADAM, à Strasbourg, informe le Maire de Sélestat, Auguste BRONNER, que le Ministre (de la guerre) a décidé l'installation de trois pelotons à pied de la Garde Républicaine Mobile. Selon ce courrier, les grandes lignes de cette installation ont été arrêtées au cours d'entretiens entre le Maire et le Capitaine GAUTIER représentant local du Génie de Strasbourg.

Le Maire est informé le 20 avril 1932 que le Ministre de la guerre a approuvé le projet de convention avec la Ville et que le Sous-Préfet de Sélestat a proposé Eugène BALDENWECK (Rentier) ou Charles SAUER (Quincaillier) comme commissaire-enquêteur pour la procédure d'utilité publique. C'est Eugène BALDENWECK qui sera nommé par le Préfet le... 1^{er} mai 1935 !

La convention précise que la Ville de Sélestat a été désignée pour recevoir trois pelotons à pied de la Garde Républicaine Mobile, et qu'elle s'engage à :

- céder à l'administration militaire 4ha de terrain à la sortie ouest de la ville, pour la construction du casernement. Le terrain est composé de deux lots, l'un entre la route de Ste Marie aux Mines (bordée par le ruisseau Kohbâchel) et le canal de Châtenois, l'autre entre ce même canal et le chemin rural dit Dieweg.
- construire à ses frais un boulevard de 24m de large (l'actuelle rue de l'Ortenbourg) et trois rues, l'une au Nord reprendra le nom du chemin rural, Au Dieweg, l'autre à l'Ouest du casernement qui sera un temps la rue du Ramsstein, la troisième, la rue du Frankembourg, à l'emplacement du canal de Châtenois qui sera recouvert.
- entreprendre les travaux de prolongement des conduites d'eau et de gaz.
- autoriser, en l'absence de tout-à-l'égout le déversement des eaux usées dans le canal de Châtenois.



Le premier plan fourni à la Ville – 1932 – 110 potagers sont prévus !

La Ville chiffrera à 1MF (Près de 800 000€ de 2019) le coût des travaux à sa charge !

Réuni en « comité **secret** » le 26 avril 1932, le Conseil Municipal approuve la cession à l'État d'un terrain d'environ 4ha au prix de 1500F/are (1036€ de 2019) aux fins de construction d'un casernement de la Garde Républicaine Mobile et la conclusion d'une convention avec l'administration militaire.

Des négociations s'engagent alors entre la Ville et les autorités militaires qui proposent un prix de 1000F/are. Le 6 avril 1933, les pourparlers avec le service du génie de l'armée sont suspendus, à la demande du Ministre de la guerre. La tournure des courriers laisse penser à une pression mise sur la Ville.

Mais le 19 décembre 1933, l'architecte départemental informe le Maire de la reprise des études préliminaires, les départements étant maintenant sollicités en vue d'assurer le logement des gardes mobiles.

Ci-contre, un plan des rues à construire par la commune autour des deux terrains sur lesquels la « Neue Kaserne » sera implantée. On y voit le canal de Châtenois et le Kohbâchel qui seront couverts. La zone d'administration et de commandement sera implantée sur le terrain entre la RN59 et le canal de Châtenois, la zone logements l'étant entre le Canal de Châtenois et Au Dieweg.

Le projet se concrétise

Les choses s'accélérent alors. L'achat du terrain est déclaré d'utilité publique le 19 octobre 1934. Le projet de casernement est déposé en mairie et consultable par les habitants du 1^{er} au 31 mai 1935, les « déclarations sur l'utilité du projet » sont reçues par le commissaire-enquêteur Eugène BALDENWECK les 1, 3 et 4 juin.

Le Syndicat des Épiciers de détail de Sélestat, devant la perspective d'une clientèle de 110 familles, s'adresse au Maire, Auguste BRONNER, le 11 avril 1935 lui demandant d'empêcher la création d'une coopérative dans l'enceinte de la caserne, comme il l'avait fait pour la filature Cuny & Cie.

Par courrier en date du 25 mai, le nouveau Maire, Jean MEYER, demande au Député, le Dr OBERKIRCH, que les soumissions des travaux de construction, charpente et menuiserie soient divisées en plusieurs lots afin que les entrepreneurs et artisans locaux puissent prendre part. Ce ne sera manifestement pas le cas.

Dans un courrier du 5 juin 1935, le Maire demande au Préfet « d'introduire dans les conditions du cahier des charges que les entrepreneurs chargés de travaux doivent occuper autant que possible des ouvriers de notre ville »

Le 21 juin 1935, le député Dr OBERKIRCH, probablement un optimiste, informe le Ministre que l'adjudication se fera sous 10 jours, les travaux débutant aux premiers jours d'août. Des sondages du sol ont été effectués en avril 1935.

La vente du terrain est signée le 1^{er} juillet 1935 au prix de 1400F l'are (1112€ de 2019). Les 398,78 ares seront vendus 558 292F (443 556€ de 2019). L'investissement de la Ville reste lourd malgré cette recette, les travaux financés par la Ville étant évalués à 1MF, non comptés les équipements scolaires qu'il faudra adapter le moment venu.

Le 23 août 1935, l'adjudication des travaux de terrassement, maçonnerie, charpente, couverture, zinguerie, huisseries métalliques et serrurerie se déroule à l'hôtel de la préfecture, à Strasbourg. Les travaux vont commencer.



Octobre 1935, début de construction de la « cité des gardes »

Septembre 1935, début des travaux

Le 11 septembre 1935 l'entreprise de Travaux Publics J. NUSS de Cronenbourg indique à l'Office Municipal de Placement (le Pôle emploi de l'époque) ses besoins : une quarantaine de maçons, autant de terrassiers et une trentaine de manœuvres. La liste des 24 chômeurs inscrits au fond municipal de chômage lui est envoyée en retour.

Les travaux débutent et le 16 septembre, après 8 jours de travail, 70 ouvriers embauchés par les entreprises J. NUSS et KLEINKLAUS se mettent en

grève pour non application du montant des salaires convenus. L'information remonte au Préfet le jour même. Les employeurs proposaient 2,55F/heure (2,03€ de 2019) pour les manœuvres et 3,35F (2,66€ de 2019) pour les maçons et charpentiers alors que le cahier des charges signé par les entreprises prévoyait 3,45F/heure pour les manœuvres, 4,20F pour les maçons et 4,40F (3,50€ de 2019) pour les charpentiers. Pour mémoire, le SMIC horaire net est de 7,89€ en 2021 ! Le Journal de Sélestat du 18 septembre indique qu'un accord sur les salaires a été trouvé suite à l'intervention de la préfecture et de la municipalité.

Le 19 juin 1936, les entreprises Ch. MEYER (Installations électriques – Strasbourg), J. NUSS (TP-Maçonnerie - Cronenbourg) et KLEINKLAUS (TP-Maçonnerie - Ingwiller) informent le Maire d'une nouvelle occupation du chantier par les maçons et les charpentiers, tenant la Ville responsable pour tout dégât ou dommage en invoquant la loi du 16 avril 1914.

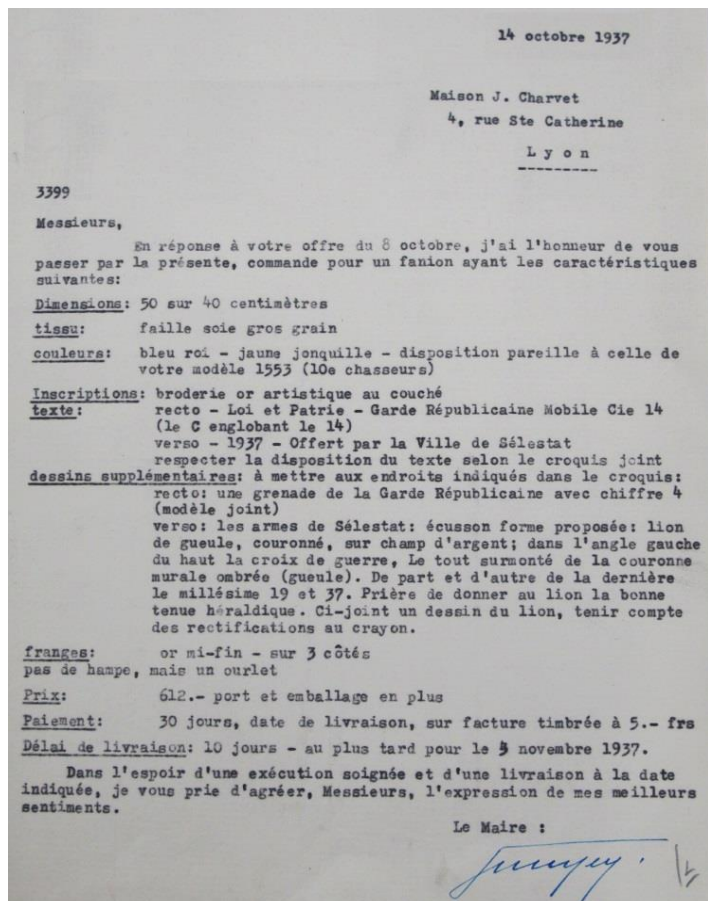
La 14^{ème} Compagnie à pied prend ses quartiers

En mars 1937, la « Cité des gardes » est occupée, cette fois-ci légalement, par 1 lieutenant, 1 adjudant, 4 maréchaux de logis-chef et 20 gardes de la 14^{ème} Compagnie à pied de la 4^{ème} Légion de la Garde Républicaine Mobile (GRM). Les effectifs seront rapidement portés à 3 pelotons soit 125 hommes.

Chaque logement est équipé de l'eau courante sur l'évier (froide bien sûr, nous sommes en 1937 !), du chauffage central individuel avec chaudière à charbon dans la cuisine, ainsi que d'un WC privé ce qui est un luxe dans les casernes de l'époque. L'occupant du logement dispose également d'un grenier, d'une cave et d'un jardin potager. Un bâtiment douche est à disposition des gardes et des familles tandis qu'un autre, situé à l'emplacement de l'actuelle entrée rue de l'Ortenbourg, sert de buanderie-séchoir à linge. Ce dernier bâtiment perdra sa fonction avec l'avènement du lave-linge, devenant salle de classe, menuiserie, garage avant d'être détruit lors de la restructuration au début des années 1990. Le bâtiment douche servira jusqu'à ce que le dernier appartement de la caserne soit équipé d'une salle de bain, pour Noël 1985. Un planning organisait les jours et heures d'accès des gardes et des familles.

Un fanion pour la nouvelle compagnie

La Ville fera bon accueil à la GRM. La 14^{ème} compagnie de la GRM ayant été créée à Sélestat, elle ne dispose pas encore de fanion. Le Conseil Municipal décide donc le 27 octobre 1937 de l'achat d'un fanion 50cmx40cm aux armes de la Ville et vote un budget de 700F. La remise du fanion étant initialement prévue le 11 novembre, le fanion a été commandé dès le 14 octobre à l'entreprise J. CHARVET de Lyon au prix de 612F (360€ de 2019), emballage et transport en sus.



La commande du fanion offert par la Ville en 1937

cert de la musique du 172^{ème} R.I.F. Herrenplatz (Place d'Armes).

Force de l'ordre à caractère mobile, l'unité se déplace en ... train. C'est un spectacle que de voir la compagnie se rendre à la gare, à pied et en ordre serré. Les premières missions seront le maintien de l'ordre dans une usine chimique de Marseille, un séjour à Tunis, alors en insurrection, du 11 avril au 17 juin 1938, puis un autre en Corse à partir de juillet.

La sirène, prévue pour une portée de 4km, est testée une première fois le 13 juillet 1938, puis le 23 décembre 1938 après modifications et... « adjonction d'un système mécanique à main permettant un fonctionnement par manque de courant ». Elle servira bientôt !

La Garde Mobile est déjà à l'étroit et le 27 mai 1939 un bail est signé pour la location de 80 ares au tarif de 130F/an. Cela deviendra après-guerre le terrain de sport à l'Ouest de la caserne.



La remise du fanion à la 14^{ème} compagnie de la GRM se fera finalement les 20 et 21 novembre 1937, lors d'une cérémonie, conjointement à la remise d'un fanion au 3^{ème} bataillon du 172^{ème} Régiment d'Infanterie de Forteresse (R.I.F.) affecté au secteur fortifié du Bas-Rhin c'est-à-dire la ligne Maginot et cantonné à la caserne Schweisguth.

Le « Journal de Sélestat » du 19 novembre invite les habitants à se rendre nombreux aux manifestations et à orner de drapeaux leurs maisons. Au programme, retraite aux flambeaux le samedi soir avec le 172^{ème} R.I.F., les pompiers et leur fanfare. Le cortège qui débute à 20h place Ste Barbe passe place du Marché Aux Pots, rue des Serruriers, place Gambetta, rue du Sel, rue de la Grande Boucherie, place du Marché Aux Choux, rue de l'Hôpital, Neue Weg, Tour Neuve, rue de la Poste, rue des Clefs, rue du 17 Novembre, place de la Porte de Colmar, avenue de la Liberté, rue Renouvier et rue du Général Gouraud. Le dimanche matin, ont lieu une revue des troupes place de la République, la remise de fanions, une marche de retrait des troupes, et à 14h un concert de la musique du 172^{ème} R.I.F. Herrenplatz (Place d'Armes).

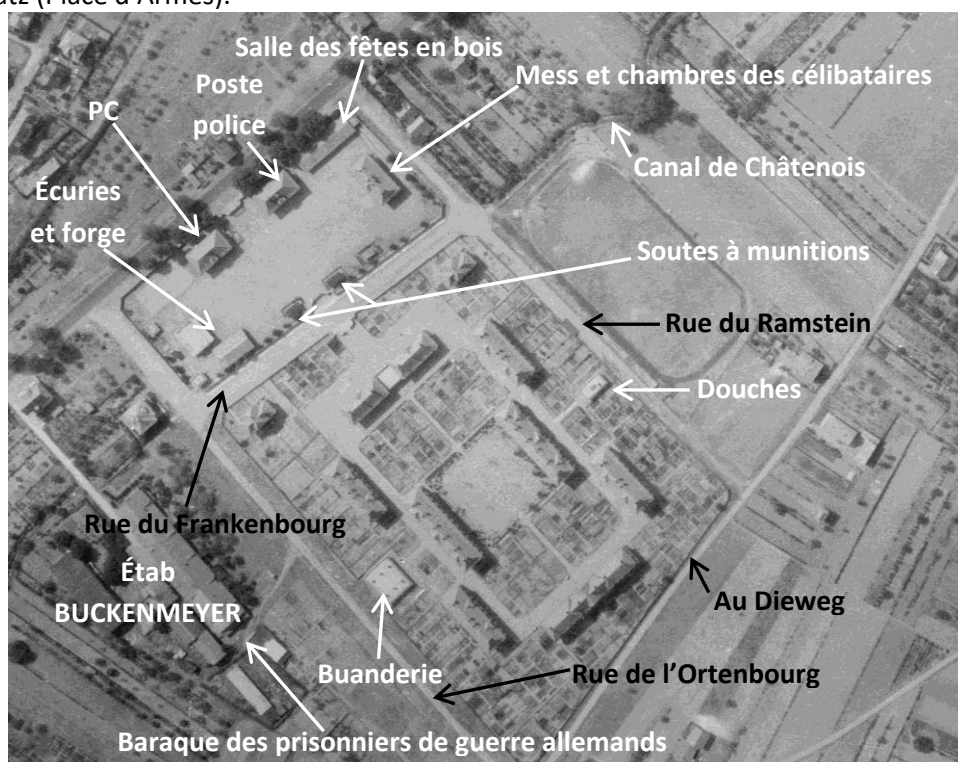


Photo IGN du 15 août 1949. On y voit la zone d'administration-Commandement et celle de logement, le stade CHIARA, les jardins. La configuration des bâtiments diffère légèrement du premier projet (Page 1)

Une période troublée

Mais déjà l'horizon se trouble, la guerre approche. Les gardes mobiles se voient confier la surveillance du Rhin, tandis que leurs gradés encadrent des réservistes creusant des tranchées autour de Strasbourg. La guerre est déclarée le 3 septembre 1939. C'est la drôle de guerre. Les armées se restructurent et la GRM détache nombre de ses officiers aux armées, d'autres gradés et des gardes partant pour des régiments de réservistes. Le 16 octobre 1939, les deux derniers pelotons de la 14^{ème} Compagnie, encore à Sélestat, se replient, quittant la caserne pour Joué-lès-Tours en Indre-et-Loire. La « Cité des gardes » ferme ses portes... provisoirement.

En juin 1940, elle servira de camp provisoire pour les prisonniers français, avant leur transfert vers l'Allemagne. Les allemands fermeront la rue du Frankembourg (qui séparait la zone de commandement de la zone d'hébergement) aux deux extrémités par des barbelés pour ne former qu'un espace. Renseignés par des enfants du voisinage, des prisonniers français profiteront des regards de visite donnant accès au canal de Châtenois depuis cette rue pour prendre la clé des champs ⁽¹⁾.

À la fin de l'année 1940, l'armée allemande prend ses quartiers à la caserne (Du mobilier de cette époque existait encore à la caserne durant les années 2010), elle y restera jusqu'en décembre 1944. Dans la précipitation du départ, les troupes allemandes oublieront de purger les conduites de chauffage qui éclateront durant cet hiver rigoureux. La 1^{ère} armée française prend alors possession des lieux. Ce sera pour peu de temps, car une décision ministérielle du 21 juin 1945 affecte la caserne à la gendarmerie. Des prisonniers allemands, logés non loin de la caserne, dans un baraquement de l'ébénisterie Buckenmeyer, vont sous le contrôle de gendarmes, remettre les locaux en état et surtout débarrasser les lieux de tous les explosifs et armes laissés par les différentes troupes de passage.



La caserne durant l'occupation allemande

En septembre 1945, le 7^{ème} Escadron de la 4^{ème} Légion de Garde Républicaine Mobile (GRM) s'installe. Après presque six années de troubles, la caserne retrouve sa fonction initiale.



*La caserne durant l'occupation allemande
On distingue à gauche, les soutes à munitions,
de part et d'autre du portail donnant accès à la Frankembourg Strasse*



La caserne durant l'occupation allemande

Un nouveau départ pour le quartier CAMBOURS

Le 20 juin 1945 ⁽²⁾, la « Cité des gardes » ou « Neue Kaserne » suivant les écrits, prend le nom d'un Lieutenant de la GRM tombé au combat le 5 janvier 1945 à Kilstett, lors de la contre-offensive allemande NORDWIND qui menaçait Strasbourg. Le quartier CAMBOURS est né.

Dès l'après-guerre, le manque de logements apparaît. En attendant une extension qui n'aura lieu que bien plus tard, un logement à toit plat est créé entre les deux bâtiments à l'entrée de la zone logements (ce logement disparaîtra lors de la restructuration), tandis que des gradés sont logés rue des Chevaliers, jusqu'en 1992, dans ce qui était, avant-guerre, le bureau de garnison et qui, aujourd'hui, est la bijouterie Roelly.



L'entrée de la Neue Kaserne juste après-guerre

(1) Arrivée des troupes allemandes à Sélestat - Souvenir d'un enfant de 10 ans - Antoine HERRBACH - Annuaire n°45-1995 des Amis de la Bibliothèque humaniste

(2) Date anniversaire de la naissance du Lieutenant Georges Cambours (20/06/1913 - 05/01/1945)

Des potagers au pied des immeubles

Les bâtiments sont entourés de 148 ares de potager. Mais cela ne suffit pas aux 110 gardes en place et le Sous-Lieutenant CHIARA sollicite en octobre 1946, auprès de l'Association des Jardins Ouvriers de Sélestat, la mise à disposition de 292 ares, le mess devant cultiver les terrains des célibataires, probablement pour en récolter la production. L'association ne donnera pas suite à cette requête.

Un terrain de sport à l'Ouest de la caserne

Le 9 août 1949, le conseil municipal approuve la location du terrain de sport, à l'Ouest du casernement pour un bail de 3/6/9ans au prix de 500F. Ce stade sera plus tard dénommé stade Capitaine CHIARA, du nom d'un ancien sous-lieutenant du casernement (du 18/10/1945 au 11/02/1947), devenu Capitaine et mort en mission près de DALAT, au Sud-Vietnam, le 7 juillet 1948. Une rue, dans le nouveau lotissement, 80m à l'Ouest du quartier Cambours, porte son nom depuis 2017. Le stade, un terrain de football entouré d'une piste en cendrée, servira à l'atterrissage des hélicoptères.



Dans les jardins du quartier Cambours – 1963 – François JEANJACQUOT



*L'entrée du stade CHIARA en octobre 1976
Elle était située à l'extrémité du stade, près du canal de Châtenois*



*Manifestation sportive au stade CHIARA
Le stade était également utilisé par les scolaires et divers clubs sportifs*

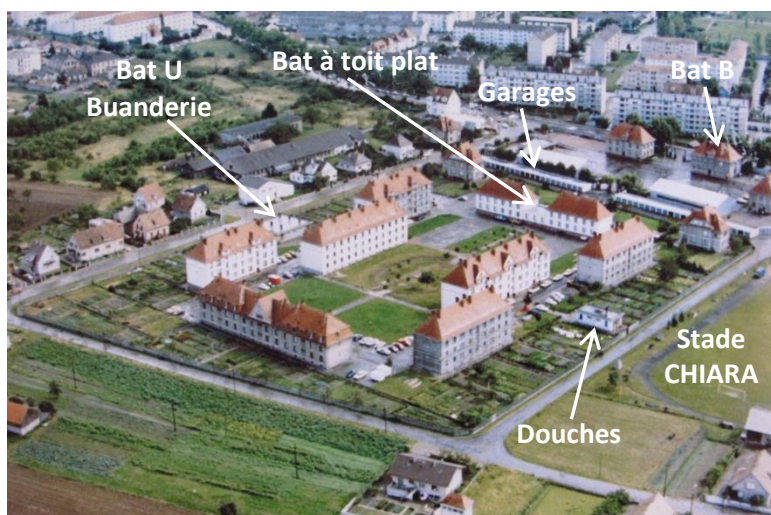
La GRM devient la Gendarmerie Mobile

Par décret du 20 septembre 1954, la Garde Républicaine Mobile change de nom et devient Gendarmerie Mobile. L'escadron de Sélestat est alors constitué d'un peloton d'auto-mitrailleuses (américaines AM M8) et de deux pelotons « portés sur camions ». Une brigade routière est créée à cette même époque, avec pour mission, lorsque l'escadron est à résidence, d'effectuer des missions de police routière sur le territoire alsacien (Cette brigade routière disparaîtra, puis sera remise en place de 1991 à 2004).

Des salles de classe au quartier CAMBOURS

À l'automne 1954, le quartier Ouest de Sélestat est en pleine extension et le groupe scolaire Wimpfeling n'est pas achevé. Une partie du bâtiment B (le poste de garde) du quartier Cambours est mis à disposition pour y créer une salle de classe de 55m² moyennant 1000F/an de loyer, auxquels s'ajoutent les frais de chauffage, éclairage et nettoyage. La classe accueillera des filles des gardes mobiles. Une salle supplémentaire de 47m² dans le bâtiment U (la buanderie) sera louée durant l'année scolaire 1955/1956 et jusqu'en novembre 1956.

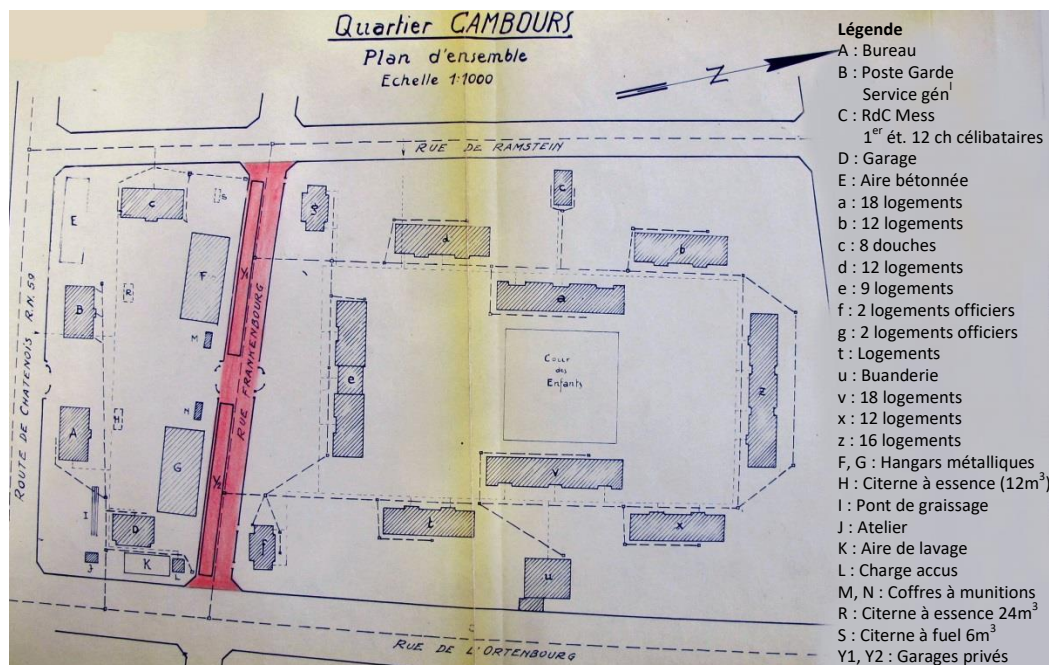
Cette situation se reproduira à la rentrée 1962 en attendant l'installation de préfabriqués à l'école Wimpfeling, dans le quartier du Heyden toujours en expansion.



Le quartier Cambours dans les années 1970. On peut y voir les jardins, les garages et à droite le stade Chiara

Des garages sur le domaine public

En 1965, des garages pour les voitures personnelles des gendarmes mobiles sont construits par l'armée sur le domaine public, celle-ci interdisant de telles constructions sur l'emprise militaire. Pour ce faire, la rue dite « Frankenburg », qui traversait le quartier CAMBOURS d'Est en Ouest au-dessus du canal de Châtenois, est désaffectée à la circulation publique et la superficie correspondante, soit 18 ares est louée 300F/an. Le permis de construire 44 box de garage est délivré par le Préfet le 14 septembre 1965, les travaux d'un montant estimatif de 132 000F (181 000€ de 2019) étant financés par le 3^{ème} Escadron de la 6^{ème} légion de Gendarmerie Mobile qui occupe alors les lieux. Les garages sont construits sur les dalles couvrant le canal de Châtenois depuis septembre-octobre 1935. Ils sont actuellement gérés par une association.



Plan de la caserne établi en août 1971 lors d'un projet de cession de la rue du Frankenburg à l'armée

Le quartier CAMBOURS se restructure et s'agrandit

Le 6 juin 1979, un arrêté préfectoral supprime les rues du Frankenburg (au-dessus du canal de Châtenois) et du Ramstein (à l'Ouest du casernement, entre le quartier Cambours et le stade Chiara) et déclare d'utilité publique le projet de restructuration et l'agrandissement du quartier Cambours. Des bâtiments vont être détruits, d'autres seront construits et le quartier sera étendu vers l'Ouest pour un coût prévisionnel de 80MF (19,7M€ de 2019).

Pour ce faire, des bâtiments et terrains appartenant à des particuliers sont rachetés par l'État, le Conseil Municipal réuni le 27 août 1980 accepte la cession à l'État du stade Chiara appelé à disparaître (87,36 ares vendus pour 753000F – 326000€ de 2019), celui du 28 juillet 1983 cédant à l'État pour 84400F (26000€ de 2019) les 42,22ares correspondant au canal de Châtenois, ainsi qu'aux rues du Frankenburg et du Ramstein qui disparaissent. Les travaux ne débuteront qu'au printemps 1987 pour s'achever à la fin de l'année 1994. L'inauguration se fera le 25 juin 1994.



Le quartier Cambours en cours de restructuration, fin des années 1980



Le quartier Cambours le 24 juin 1994, prêt pour l'inauguration



Le monument aux morts de la caserne, déplacé à l'Ouest de la Place d'Armes lors de la restructuration, rendant hommage au Lieutenant Cambours et au Capitaine Chiara.

La fin du peloton d'automitrailleuses

Le 4 août 1997, le peloton de 5 auto-mitrailleuses, créé en 1972 à partir d'un peloton provenant de Wissembourg, est dissout et devient un peloton porté « classique ». Les auto-mitrailleuses PANHARD 90 et 60 quittent la caserne pour l'Afrique de l'Ouest et Wissembourg, à l'exception de deux d'entre elles qui ornent encore aujourd'hui la Place d'Armes du quartier Cambours.

L'une des automitrailleuses sur la Place d'Armes en janvier 2021



Les 100 ans de la naissance du Lieutenant Cambours



Le 28 septembre 2013, le quartier Cambours fête les 100 ans de la naissance du Lieutenant Georges Cambours. À cette occasion, différentes manifestations sont organisées et un timbre à l'effigie du Lieutenant est édité.



Le Lieutenant Cambours

Georges Cambours est né le 20 juin 1913 à Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne). Il fait ses études à Toulouse et obtient sa licence en Droit à l'été 1935. En octobre de la même année, il est incorporé dans le 17^{ème} Bataillon du Train comme conducteur 2^{ème} classe dans le cadre de ses obligations militaires. En avril 1936 il est admis à l'École d'Application de la Cavalerie et du Train de Saumur comme élève-officier de réserve. Il en sort le 15 octobre 1936 avec le grade de sous-lieutenant de réserve et retrouve la vie civile. Un an plus tard, il est admis à servir un stage d'activité et détaché à l'École d'Application de la Gendarmerie Nationale. En octobre 1938, il est nommé sous-lieutenant de gendarmerie et affecté le 1^{er} novembre 1938 à la 22^{ème} Légion de Garde Républicaine Mobile.

Durant la guerre, il participe à la campagne de France et réussit à embarquer à Dunkerque pour l'Angleterre. Il rembarque aussitôt pour la France et participe, en juin 1940, aux tentatives pour endiguer la poussée allemande. Il est fait prisonnier dans l'Orne et s'évade 48h plus tard lors d'une marche de transfert entre camps de prisonniers.

Il rejoint la zone libre et après l'armistice du 22 juin 1940, est affecté le 1^{er} septembre 1940 à la Légion du Sud où il sera nommé Lieutenant. L'armée laissée par l'armistice est dissoute en novembre 1942, ne reste que la Garde Républicaine. Le Lieutenant Cambours est affecté à Lodève, Riom, Toulouse.

Arrive la Libération. Le 20 novembre 1944, il se voit confier le commandement de l'escadron 4/4 de la Garde Mobile (celui qui servira à constituer l'escadron qui prendra ses quartiers à Sélestat en septembre 1945). Avec ses hommes, il assure la sécurité immédiate des voies de communication de l'armée du Général PATON. À la fin décembre, son unité arrive à Strasbourg pour renforcer la garnison. La victoire semble assurée, mais l'état-major allemand tente une contre-offensive avec l'opération NORDWIND. Un régiment d'infanterie allemand franchit le Rhin à Gambsheim. Le général SCHWARTZ, gouverneur de Strasbourg ne dispose d'aucune troupe, hormis le groupement DAUCOURT de la Garde Républicaine dont fait partie l'escadron 4/4 du lieutenant Cambours. Ordre est donné de reconnaître Kilstett et Gambsheim et d'essayer de monter une attaque. Les allemands opposent un tir de barrage violent et le lieutenant Cambours est mortellement blessé par un éclat d'obus. La mission de reconnaissance remplie, le 4^{ème} escadron décroche en ramenant le corps du lieutenant Cambours et ceux des gardes Kemberg, Lannoy et Barbin dont les noms figurent sur le monument aux morts de la caserne de Sélestat.

Le quartier Cambours aujourd'hui

Le quartier Cambours est actuellement occupé par le 3^{ème} Escadron du 2^{ème} groupement de la région de gendarmerie de Lorraine et de la gendarmerie pour la zone de défense Est. Ce 3^{ème} Escadron est composé de 5 pelotons soit 120 gendarmes mobiles.

Les missions assurées en métropole et outre-mer sont très variées :

- Maintien de l'ordre, gestion des violences urbaines dans les quartiers sensibles
- Concours à la gendarmerie départementale (police de la sécurité du quotidien...)
- Escortes de détenus particulièrement dangereux lors de transferts, escortes Banque de France
- Garde de sites particuliers (centre d'enfouissement de déchets nucléaires de Bure)
- Contrôle de flux de population (passage de frontières avec l'Angleterre...)
- Lutte contre l'orpaillage en Guyane

D'autres missions de sécurisation ou de formation (OPérations EXTérieures - OPEX) ont mené les gendarmes mobiles sélestadiens au Liban, en Haïti, en Irak ou en Afghanistan.

Les gendarmes mobiles, mobilisables en quelques heures, sont en mission hors du quartier Cambours environ 200 jours par an. Ils effectuent chaque année une mission en Outre-mer.

Rédaction et mise en page par Didier COUCHEVELLOU
à partir de recherches effectuées en collaboration avec Michel ROESCH

Contexte des recherches :

Ces recherches ont été effectuées de novembre 2020 à janvier 2021 dans le but de rédiger un article sur le quartier Cambours à publier dans la lettre d'information semestrielle n°45 de l'Association des Jardins Ouvriers de Sélestat (AJOS). L'association gère, de 1942 à 1951, un site de 17 jardins rue de l'Ortenbourg, qui voisinait donc avec la caserne des Gardes Mobiles. Des gardes mobiles (comme aujourd'hui des gendarmes mobiles) louaient des jardins auprès de l'AJOS. [Ce document](#) ainsi que [la lettre d'information n°45](#) sont consultables sur le site web de l'association : www.ajos.fr rubrique « Notre lettre d'info ».

Remerciements :

Tous nos remerciements pour les informations et documents fournis vont au Capitaine Louis-Victor BAVARD, représenté par le Major Gilles DEMAISON, ainsi qu'à Éric COSTER, François JEANJACQUOT, Pascal JOUFFREY, David BESSONNAT, Bernard KOEBEL et Michel SABLIER.

Tous mes remerciements pour son aide si précieuse dans les recherches et l'établissement de contacts vont également à Michel ROESCH.

Nos sources pour ce document, outre les documents fournis par les personnes précitées : Archives Municipales de Sélestat, archives AJOS, IGN, Arrivée des troupes allemandes à Sélestat - Souvenir d'un enfant de 10 ans - Antoine HERRBACH - Annuaire n°45-1995 des Amis de la Bibliothèque Humaniste.

Crédit photo :

Page 1 :

Premier plan fourni à la Ville : Photo AJOS à partir d'un document des archives municipales de Sélestat

Plan des rues à construire : Photo AJOS à partir d'un document des archives municipales de Sélestat

Page 2 :

Octobre 1935, début de construction de la « cité des gardes » : Photo AJOS à partir d'archives du quartier Cambours

Page 3 :

Le fanion offert par la Ville en 1937 : Photo AJOS du fanion conservé dans le bureau du commandant d'escadron

Commande du fanion : Photo AJOS à partir d'un document des archives municipales de Sélestat

Vue aérienne du 15 août 1949 : Extrait d'une photo IGN IGNF_PVA_1-0__1949-08-15__C3717-0061_1949_CDP3414_0023

Page 4 :

La caserne durant l'occupation allemande : Photos AJOS à partir d'archives du quartier Cambours

Entrée de la caserne après-guerre : Photo fournie par François JEANJACQUOT

Page 5 :

Dans les jardins du quartier Cambours : Photo fournie par François JEANJACQUOT

L'entrée du stade CHIARA : Photo AJOS à partir d'archives du quartier Cambours

Manifestation sportive au stade CHIARA : Photo AJOS à partir d'archives du quartier Cambours

Le quartier Cambours dans les années 1970 : Photo AJOS à partir d'archives du quartier Cambours

Page 6 :

Plan de la caserne établi en 1971 : Photo AJOS à partir d'un document des archives municipales de Sélestat

Le quartier Cambours en cours de restructuration : Photo AJOS à partir d'archives du quartier Cambours

Le quartier Cambours le 24 juin 1994 : Photo fournie par Éric COSTER

Le monument aux morts de la caserne : Photo AJOS

Page 7 :

Automitrailleuse sur la Place d'Armes : Photo AJOS

Timbre 100^{ème} anniversaire de la naissance du Lt Cambours : Photos AJOS à partir de timbres fournis par Bernard KOEBEL et Michel SABLIER.

Archives de la ville de Sélestat consultées :

PA142 n°29 : Affaires militaires - Garnison - Casernement de la Garde Républicaine Mobile

PA142 n°29/1 : Bâtiments - Nouvelles constructions - Casernement pour la Garde Républicaine Mobile

106W43 : Affaires militaires – Bâtiments militaires – Garde Républicaine Mobile

5W115 n°100 : Gendarmerie Mobile – Garages rue du Frankembourg

862W60 : Cession stade Chiara du quartier Cambours à l'État